

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE EST UN CONTINENT D'AVENIR POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES MALGRÉ LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

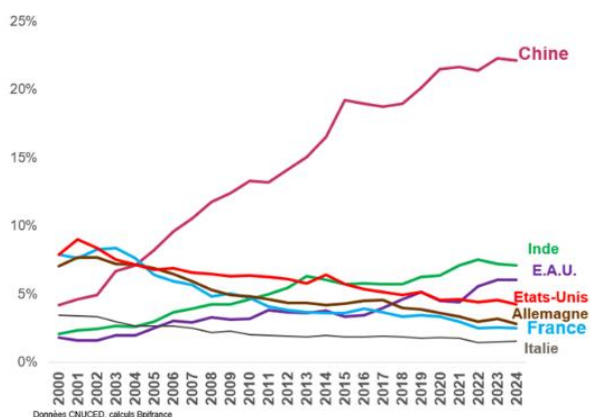
La France a vu ses parts de marché reculer depuis 2000 en Afrique sub-saharienne sous la pression d'une concurrence internationale accrue, notamment de la Chine, mais aussi de nouveaux acteurs (Inde, Émirats arabes unis...). Malgré ce recul, la France conserve de solides positions dans certains secteurs (agro-alimentaire, transport aérien, produits pharmaceutiques...). Elle reste également l'un des premiers investisseurs européens sur le sous-continent et plus de 2 200 filiales d'entreprises françaises sont implantées dans une quarantaine de pays de la zone. Dans un contexte géopolitique et économique en recomposition, l'Afrique sub-saharienne reste un continent d'avenir, avec des perspectives de croissance prometteuses, surtout en Afrique de l'Ouest et de l'Est. Le développement de la transformation locale, créatrice de valeur ajoutée, constitue également une opportunité pour les entreprises françaises.

Les positions commerciales françaises se sont érodées sur les marchés d'Afrique sub-saharienne au profit de la Chine mais aussi de nouveaux acteurs

Les parts de marché (PDM) de la France en Afrique sub-saharienne se sont érodées, comme celles de plusieurs pays européens

Le poids de la France dans les importations totales des pays d'Afrique sub-saharienne (AFSS) s'est nettement réduit entre 2000 et 2022, passant de près de 8% à 2,5%, soit une perte de plus de 5 points, pour se stabiliser à ce niveau par la suite (graphique n°1). La France était en 2024 le 7^{ème} fournisseur de la zone (2^{ème} ex-aequo avec les Etats-Unis en 2000). La baisse des PDM en AFSS ne concerne pas seulement la France, mais aussi plusieurs pays européens : l'Allemagne a vu sa part dans les importations de la zone reculer de 7% à 2,8% entre 2000 et 2024 (-4,2 pts) et l'Italie de 3,5% à 1,5% (-2 pts). Le poids de l'Espagne est resté quasi-stable mais à un niveau faible (1,5% en 2000 et 1,3% en 2024). La perte de part de marché des Etats-Unis, qui représentaient un poids identique à celui de la France en 2000 (7,9%), a été notable (-3,6 pts à 4,3 % en 2024), mais moins marquée que celle de la France.

Graphique n°1 : poids des différents pays fournisseur dans les importations (% du total)



A noter que les exportations françaises vers l'AFSS, qui avaient progressé entre 2000 et 2011 (+50%), plus rapidement que vers l'ensemble du monde (+31%), ont fléchi à partir de 2016. Après un recul de -11,5% entre 2016 et 2021, la tendance s'est toutefois inversée, permettant de retrouver en 2025 une valeur des exportations (10,7 Md€) proche de celle enregistrée en 2016 (11Md€).

Le poids commercial de la France a reculé dans presque tous les pays d'Afrique sub-saharienne

La baisse des parts de marché françaises concerne toutes les zones d'AFSS mais est plus marquée sur les marchés où les produits français étaient les plus prépondérants (graphique n°2) :

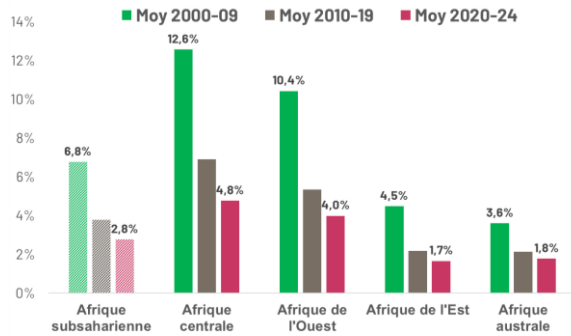
- en Afrique centrale, la PDM française a perdu près de 8 pts, passant à 4,8% en 2020-24 contre près de 12,6% en moyenne entre 2000-09. La perte est la plus notable dans des Etats appartenant à la zone Franc : Tchad, Cameroun ou Gabon, pays où elle reste toutefois très élevée (16,2% en 2024).
- en Afrique de l'Ouest, la position de la France a également nettement reculé (-6,4 pts), pour atteindre 4% en moyenne en 2019-24, ce qui reste cependant nettement supérieur à sa part de marché mondiale (2,7% en 2024). Le repli est observé dans des pays membres de l'UEOMA² : Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, mais aussi hors zone Franc, en Guinée ou au Nigéria. Le Bénin fait exception avec une stabilisation du poids de la France (autour de 6,5%).
- En Afrique de l'Est et australe le poids de la France dans les importations est également en recul, partant toutefois d'un niveau bien plus faible. A noter que la PDM française est en légère progression en Ethiopie, mais avec une pénétration du marché peu élevée (2,4% en moyenne 2020-24 contre 2,3% en 2010-19).

¹ en EUR, données douanes françaises (hors matériel militaire)

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, regroupant 8 pays de la zone franc



● **Graphique n°2 : PDM de la France en AFSS par zones (% du total)**



La Chine a fortement renforcé sa position sur les marchés africains depuis 25 ans

La progression du poids relatif des importations en provenance de Chine est spectaculaire, multiplié par plus de 5 entre 2000 (4,2%) et 2024 (22,1%). Les données disponibles pour 2025 font état d'une progression de +25% de la valeur des exportations chinoises vers l'AFSS³ et cette tendance pourrait se poursuivre en 2026. La Chine a en effet d'importantes surcapacités de production pour différents biens manufacturés pour lesquels elle peine à trouver suffisamment de débouchés sur son marché intérieur⁴. Elle doit par ailleurs faire face, en dehors de ses frontières, aux mesures protectionnistes de nombreux partenaires commerciaux (Etats-Unis en premier lieu, mais également pays européens ou asiatiques) soucieux de protéger leurs industries de l'afflux de produits chinois. L'AFSS offre donc à la Chine des opportunités de débouchés pour certains produits manufacturés, en particulier des machines, des produits électroniques et des technologies vertes (panneaux solaires).

Ces dernières années, de nouveaux pays concurrents se distinguent

Les poids de l'Inde dans les importations d'AFSS (7,1% en 2024 contre 2% en 2000) et des Emirats Arabes Unis (E.A.U., 6% contre 1,8% en 2000) dépassent désormais nettement celui de la France. Par ailleurs, la Turquie, qui était quasi-absente du marché subsaharien en 2000 (0,3% des importations), dépassait en 2024 le poids de l'Italie et celui d'Espagne, avec 1,6% des achats de la zone à l'étranger.

Face à cette concurrence accrue, la position commerciale de la France résiste cependant dans plusieurs secteurs

Les produits importés par l'AFSS varient assez nettement selon les pays fournisseurs

La **Chine** domine le secteur des produits manufacturés avec une PDM de l'ordre de 40% en moyenne, qui peut atteindre 80% pour certains biens spécifiques, en particulier les équipements électroniques et électriques. L'Inde se distingue par son poids dans les importations de produits alimentaires (céréales,

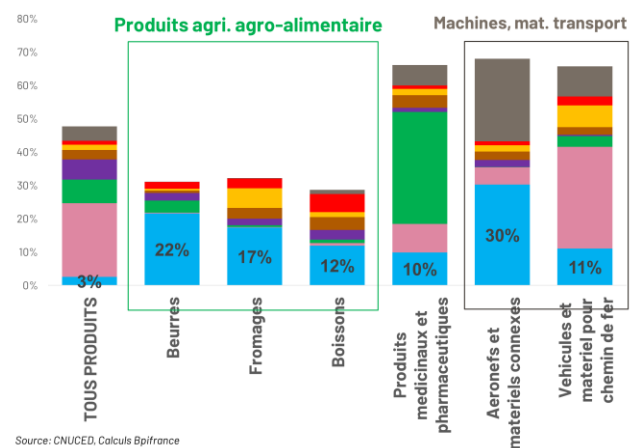
viandes), combustibles et produits pharmaceutiques (en hausse). Les E.A.U. sont, à ce stade, surtout présents en tant que fournisseur de pétrole.

La France se distingue notamment dans les produits aéronautiques, certains produits agro-alimentaires et la pharmacie

L'AFSS s'approvisionne en France pour une part relativement importante de ses importations de produits laitiers (plus de 20% pour le beurre, 17% pour le fromage), mais aussi de boissons (majoritairement alcoolisées). Pour ces marchandises, la France fait face à la concurrence d'autres pays européens (Italie, Espagne surtout). S'agissant des articles manufacturés, la concurrence chinoise laisse peu de place aux exportateurs français, à l'exception de quelques 'niches' où les produits français résistent, comme l'horlogerie (près de 10% de PDM). L'industrie française fournit environ 10% des produits médicaux et pharmaceutiques importés par l'AFSS mais est confrontée aux fabricants indiens qui détiennent plus de 40% du marché sub-saharien.

La position de la France reste dominante pour les matériels de transport aérien (30% de PDM) grâce aux exportations d'Airbus notamment, mais fait face à la concurrence américaine de Boeing (25%). Le matériel ferroviaire français représente près de 12% de ce type de matériel acheté par les pays d'AFSS. Dans ce domaine, comme pour le transport naval ou les machines agricoles, la concurrence chinoise est marquée. S'agissant du secteur automobile (véhicules de transport de personnes), la PDM de la France est marginale (1%). Malgré la progression de la demande de véhicules automobiles en Afrique, les constructeurs français, dont la part de marché a été divisée par plus de 10 depuis 2000 (11,2%) ont des difficultés à se faire une place face à la Chine (9,3% de PDM en 2024), mais aussi à l'Inde (15,7%) et aux E.A. U. Ce dernier pays occupe une place croissante sur le marché des véhicules d'occasion (11% des importations d'AFSS en 2024 contre 5% en 2010), correspondant majoritairement à des produits de réexportations.

Graphique n°3 - Parts de marché par produits 2024



Source: CNUCED, Calculs Bpifrance

³ ITC Trademap, Données CNUCED

⁴ Cf. Flash Eco du 28/02/2026 [Pourquoi les surcapacités de la Chine menacent l'industrie européenne ?](#)



En termes d'investissements, la France résiste mieux

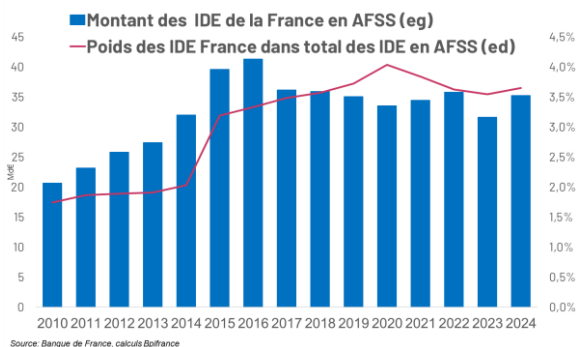
Le poids de l'Europe reste dominant dans les investissements directs étrangers en Afrique sub-saharienne

L'Europe⁵ reste de loin le 1^{er} investisseur étranger en AFSS avec environ un tiers du stock d'IDE en 2024, mais en repli (près de 40% en moyenne entre 2012 et 2022).

Les IDE français en Afrique se maintiennent et sont pour beaucoup liés au secteur extractif

Avec près de 4 % du stock total d'IDE en AFSS, la France figure parmi les principaux investisseurs européens sur le sous-continent, derrière les Pays-Bas (10% du stock) ou le Royaume-Uni (8%). À noter que le poids de la France a doublé entre 2010 et 2024 (graphique n° 4). Les stocks d'IDE français ont rebondi en 2024 après une année 2023 marquée par un repli lié à d'importants retraits de participations françaises (en particulier de Sanofi) du Nigéria⁶.

Graphique n°4 : IDE de la France en AFSS



Plus de la moitié des stocks d'IDE français en Afrique sub-saharienne sont concentrés dans cinq pays. En 2024, l'Angola et le Nigéria étaient les deux premières destinations des stocks d'IDE français en AFSS (de l'ordre de 13% chacun), suivis par l'Afrique du Sud (12%), l'île Maurice (9%) et le Sénégal (9%). Cette répartition géographique reflète la structure sectorielle des investissements français en Afrique, orientés à près de 40% dans le secteur extractif (hydrocarbures essentiellement), expliquant le poids des deux principaux producteurs de pétrole de la zone. Le secteur manufacturier reçoit par ailleurs de l'ordre de 15% des IDE français dans la zone, les services financiers d'une part et le secteur du commerce d'autre part pesant chacun environ 13% des stocks.

D'autres acteurs sont sur une dynamique haussière ou souhaitent renforcer leurs investissements en AFSS

Les Etats-Unis, 2^{ème} investisseur sur le sous-continent, loin derrière l'Europe, avec un poids stable (11%) dans les stocks d'IDE pourraient renforcer leur présence après

les annonces faites à l'occasion du 17^{ème} Sommet des affaires États-Unis-Afrique de juin 2025. Avec la volonté de privilégier une approche « transactionnelle » favorisant les investissements stratégiques au détriment de l'aide, l'administration Trump a entamé des discussions avec plusieurs pays riches en minerais et/ ou hydrocarbures (Mauritanie, Libéria, Sénégal ou Gabon notamment). Des projets ont également été annoncés dans les infrastructures énergétiques (Côte d'Ivoire) ou numériques (Angola).

La Chine, qui figure parmi les principaux partenaires commerciaux mais aussi financiers de nombreux pays africains, ne détient que 4% du stock d'IDE en AFSS en 2024. En revanche les IDE provenant d'entreprises indiennes représentent désormais 9% du stock (4% en 2022). L'Inde présente dans le secteur des véhicules automobiles⁷ tente notamment de favoriser son accès aux matières premières en investissant dans des projets d'hydrocarbures (GNL au Mozambique) ou d'exploitation minière (cobalt en Zambie). L'Inde est également présente dans le secteur des télécommunications (Airtel Africa), de la logistique ou la construction.

Les entreprises des pays du Golfe, notamment des E.A.U. renforcent également leur présence en AFSS. Historiquement implantés plutôt dans le secteur maritime et en Afrique de l'Est (Somalie, Mozambique ou Tanzanie par exemple), les E.A.U. investissent désormais dans d'autres régions : au Sénégal (port de Ndayane), en Angola (gestion des terminaux portuaires) ou au Congo (corridors logistiques). L'Arabie Saoudite investit quant à elle en Afrique du Sud, dans les équipements d'exploitation⁸ ou de transformation de produits miniers (traitement du platine, raffinerie de métaux).

Plus marginal mais en progression, la Turquie renforce et diversifie ses investissements. Au-delà de la sécurité, en particulier maritime, ses secteurs d'intervention concernent également la gestion des aéroports, la production de matériels agricoles (tracteurs) et récemment une usine de fabrication de meubles au Sénégal. L'Afrique suscite aussi l'intérêt stratégique de Singapour, de plus en plus présent dans le domaine des fintech (paiements mobiles).

Enfin, le poids des investissements intrarégionaux ne doit pas être négligé. Le poids des IDE provenant d'acteurs sub-sahariens, essentiellement d'Afrique du Sud et du Nigéria, est équivalent à celui des Etats-Unis et progresse. Les participations d'entreprises locales devraient être favorisées par la mise en œuvre de la zone de libre-échange (Zlecaf)⁹.

⁵ Europe définie par les [codes standard des Nations Unies](#) (M49) comprenant, outre l'UE, le Royaume-Uni mais aussi la Russie. A noter que la Russie représente un poids extrêmement faible dans le stock d'IDE en AFSS.

⁶ Ces désinvestissements n'étaient pas propres à la France. Ils ont été provoqués par la forte dépréciation du cours du naira face au

dollar (-48% entre fin mai et fin décembre 2023) qui a en outre réduit la valorisation des actifs détenus dans le pays.

⁷ Tata Africa Holdings très présent notamment en Afrique du Sud

⁸ [Saudi Group Acquires Barloworld In \\$1.3 Bn Deal](#)

⁹ Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) visant à créer un vaste marché commun africain



Les entreprises françaises créent de plus en plus de filiales en AFSS, surtout en Afrique de l'Ouest et australe

Le nombre de filiales françaises en AFSS a presque doublé entre 2011 (1 322) et 2023 (2 263)¹⁰. L'Afrique du Sud est le pays qui accueille le plus grand nombre de filiales françaises (près de 470), compte tenu de la diversité de sa structure économique, de son niveau de développement et de son rôle de 'porte d'entrée' vers d'autres pays du continent. Stellantis a ainsi récemment implanté une usine d'assemblage automobile, rejoignant plusieurs sociétés déjà présentes (EDF, TotalEnergies, Airbus, Schneider Electric ou L'Oréal par exemple).

En Afrique de l'Ouest, qui accueille 40% du nombre de filiales françaises en AFSS, les implantations sont surtout présentes en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Sonatel, filiale d'Orange et une des premières entreprises du Sénégal. La présence française dans ces pays, sous forme de filiales ou de sociétés de droit local détenues, partiellement ou totalement par des français, touche un grand nombre de secteurs d'activités, en particulier l'Energie-eau-environnement, le tertiaire (tourisme, services aux entreprises ou le secteur financier) mais aussi le secteur manufacturier (transformation agro-alimentaire, ciment...).

L'AFSS offre des opportunités pour les entreprises françaises avec des perspectives de croissance prometteuses

Les prévisions de croissance sont particulièrement favorables dans la zone occidentale d'AFSS, en particulier en Côte d'Ivoire (+6,3% en moyenne en 2026-27)¹¹, au Bénin (+6,8%) et surtout en Guinée (+9% grâce au lancement de l'exploitation de minerai de fer). Certains pays d'Afrique de l'Est peuvent également être porteurs, notamment l'Ethiopie (+8,5%), le Rwanda (+7,4%) ou le Kenya (+4,6%). L'activité devrait

notamment être soutenue dans ces économies par des programmes de développement à moyen-long terme¹², visant notamment à augmenter la productivité agricole, améliorer les infrastructures (énergétiques, numériques, de transport) ou soutenir la transformation locale des ressources nationales, agricoles et minérales.

Ces perspectives restent incertaines, dépendant notamment de l'évolution des événements au Moyen-Orient et de leurs répercussions, en particulier en termes d'inflation. Mais, sans être totalement protégées, les économies d'AFSS sont relativement moins exposées que d'autres régions (MENA, Asie) aux conséquences du conflit en Iran. Elles ont également été globalement moins vulnérables aux soubresauts de la politique commerciale américaine. Dans ce contexte, certains marchés sub-sahariens deviennent plus attractifs, d'autant que les Etats, compte tenu de leurs contraintes budgétaires, cherchent à attirer les investisseurs privés, nationaux et étrangers, à leur côté pour réaliser les projets de leurs programmes de développement.

Par ailleurs, de nombreux pays misent sur la transformation locale de leurs productions, en particulier agricoles ou minières, afin de capter plus de valeur ajoutée sur le territoire : fabrication de textile à partir du coton au Bénin, transformation de cacao en Côte d'Ivoire, pétrochimie au Nigéria, raffinage et pré-traitement de minerais (cuivre, cobalt en Zambie et en RDC ou lithium au Ghana et en Namibie) et cherchent des partenaires pour réaliser ces projets : autant d'opportunités pour les sociétés françaises pour co-entreprendre ou renforcer les liens commerciaux avec les acteurs locaux !

Anne-Sophie Fèvre : as.fevre@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.

¹⁰ Source Eurostat, sur 38 pays répertoriés

¹¹ Prev FMI, WEO avril 2026

¹² Par ex. [Simandou2040 en Guinée](#)